

Je suis opposé à ce projet éolien de Cernay qui conduira à de nombreuses pollutions des sols dont une pollution à l'aluminium des sols, des eaux souterraines et intoxiquera les organismes aquatiques sur la ZIP et au-delà.

Les éoliennes seront reliées électriquement par des câbles électriques.

Après démantèlement, ces câbles électriques ne seront pas retirés des terres agricoles comme mentionné dans l'étude d'impact :

« 5.5.2 Le démantèlement du parc éolien

../..

Raccordement électrique

Retrait de 10 m de câbles autour des éoliennes et du poste de livraison. »

Les études scientifiques établissent la grave toxicité de l'aluminium pour les organismes aquatiques notamment :

Source : <https://ecotoxicologie.fr/aluminium-polluant>

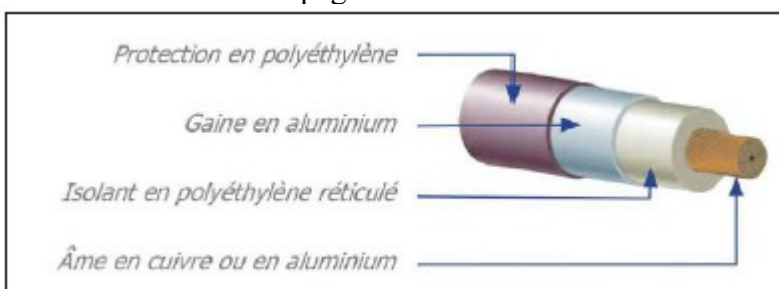
L'aluminium est très toxique pour les organismes aquatiques

Les métaux peuvent être classés selon leurs propriétés structurales. On distingue alors :

- Les « métaux essentiels », qui entrent dans la composition de molécules actives des organismes vivants, par exemple le chrome (Cr), le cuivre (Cu), le fer (Fe), le manganèse (Mn), le molybdène (Mo), le Nickel (Ni), le sélénium (Se), le vanadium (V) et le zinc (Zn) ; à noter que même s'ils sont « essentiels » ils peuvent néanmoins devenir toxiques au-delà d'une certaine concentration ;
- Et les « métaux non essentiels », n'assurant aucune fonction dans l'organisme et se révélant être toxiques à faible dose tels que l'argent (Ag), l'arsenic (As), l'antimoine (Sb), le cadmium (Cd), le mercure (Hg), le plomb (Pb), le titane (Ti)... et l'aluminium (Al).

L'aluminium est reconnu pour sa forte toxicité sur les organismes aquatiques en raison notamment de sa dissolution dans l'eau qui va créer des composés toxiques « biodisponibles », c'est-à-dire en capacité d'affecter les organismes.

Or, les liaisons inter éoliennes (près de 3 Km) qui seront donc laissées enfouies éternellement dans le sol sont extrêmement polluante puisque possèdent notamment une gaine aluminium, et éventuellement l'âme : page 343/616



Cette prétendue énergie propre paraît omettre les pollutions des sols et des eaux, et

l'empoisonnement des organismes aquatiques.

Pour ces pollutions graves et omises dans cette étude, merci de rendre un avis défavorable.